

NEWS LETTER



CABINET SIBOUT

Immobilier

Nouvelle adresse:
40 rue des Lices
49100 ANGERS

Bulletin Numéro 38

OCTOBRE 2020

Rénovation énergétique L'écologie au cœur du plan de relance

Annoncé début de l'été, le plan de relance de l'économie française est enfin dévoilé.

100 milliards d'euros sur deux ans seront mobilisés pour répondre aux besoins de trois grands pôles jugés prioritaires : la transition écologique, la compétitivité des entreprises et enfin la cohésion sociale et territoriale.

Selon les propos du Premier ministre, Jean Castex, l'objectif est de retrouver "le niveau d'attractivité qui était le nôtre avant la crise" d'ici 2022. Parmi les 70 mesures annoncées, la transition énergétique est largement mise en avant.

Sur 100 milliards d'euros engagés, ce n'est pas moins de 30 milliards d'euros qui sont dédiés à son financement.

L'aide à la rénovation thermique des bâtiments et des logements privés est largement privilégiée.

4 milliards d'euros devraient permettre de rénover le bâti public, notamment les écoles, les collèges, les lycées et les hôpitaux, mais aussi celui de l'État. Les ménages, eux, vont bénéficier de 2 milliards d'euros au travers de MaPrime Renov.

Lancée cette année, cette nouvelle aide au financement de certains travaux de rénovation s'adressait jusque-là uniquement aux ménages aux revenus modestes.

Dès 2021, elle sera ouverte à tous les foyers quels que soient leurs revenus. Elle deviendra également accessible aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés. 500 millions d'euros sont prévus pour les rénovations lourdes dans le parc de logement social.



Environ 7 millions de logements sont aujourd'hui considérés comme des passoires thermiques. Souvent, il y a des publics âgés, donc des publics fragiles qui n'ont pas forcément les moyens, de même pour des familles et des jeunes ménages. C'est pour cela que la prime rénovation doit être ouverte à tous. Profitons de ce plan de relance, faisons entrer massivement les propriétaires dans la rénovation énergétique.

NEWS

- Nouvelle adresse
- Dématérialisation de vos documents
- Signature électronique
- Avis clients certifiés

Nos VENDEURS témoignent de la qualité de notre service
TRANSACTION

★★★★★ Je recommanderais totalement

12/08/2020 • michel g. • L'agence m'a aidée à vendre un bien

ayant été en relation avec cette agence pendant 32 ans, pour la location et la gestion de mon appartement j'ai eu affaire à de véritables professionnels toujours à l'écoute et réactif envers le propriétaire ou le locataire. Bien vendu en 3 semaines ne changer rien, merci à toute l'équipe
Avis recueilli par MeilleursAgents.com - Ref. MA2082335064

Accueil général
Qualité service / prestation
Compétence interlocuteur
Accompagnement suivi final
Rapport honoraires / services



Retrouvez nous au 40 rue des lices ANGERS- 1 seul site pour tous nos services

VOUS SONGEZ A VENDRE

UN PROJET DE MISE EN VENTE ?

Votre logement ne correspond plus à votre style de vie, vous souhaitez plus grand parce que la famille s'agrandit:

1- DISPOSEZ DE NOTRE PORTEFEUILLE CLIENT ACQUEREUR ACTIF

2- UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION EXCLUSIVE

3- UNE FORCE DE VENTE DE 15 AGENCES PARTENAIRES*

4- UNE EXPERTISE DE PLUS DE 50 ANS

5- 275€ OFFERTS POUR LA MISE EN VENTE DE VOTRE BIEN POUR UN MANDAT EXCLUSIF

CHIFFRES UTILES

IRL : 2ème trimestre 2020
130.57

ICC : 1770

ILC : 1er trimestre 2020
116.23 (+1.39%)



CABINET SIBOUT
Immobilier

50 ans d'immobilier à vos côtés...

ESTIMATION GRATUITE
DE VOTRE BIEN

REPORTAGE PHOTOS HD
OFFERT

DIAGNOSTICS
REMBOURSÉS*

Nous sommes à la recherche de
BIENS A VENDRE
sur ANGERS !

Remboursement des diagnostics (hors contrôle assainissement) dans la limite de 400€, dans le cadre d'un mandat exclusif. Le remboursement sera effectué après la signature de l'acte authentique sur présentation de la facture et d'un RIB. Conditions disponibles en agence auprès de votre conseiller.

Le Marché immobilier post-confinement

Une éclaircie avant la tempête ? La reprise de l'immobilier est bel et bien réelle. Les visites ont repris leur rythme d'avant le confinement, avec toutes les mesures sanitaires qui s'imposent. Cependant, beaucoup de questions émergent déjà, notamment sur le financement par les banques et la concrétisation des transactions dans la durée.

Un effet de rattrapage sur les transactions

Les acquéreurs qui avaient un projet immobilier avant le confinement ont pu, soit finaliser leur achat en signant définitivement une promesse de vente dès les premiers jours du déconfinement, soit sont en réflexion. C'est notre constat « *La reprise est plutôt dynamique, nous avons retrouvé 85% de l'activité en seulement quelques semaines après le déconfinement. Les demandes de contacts de ce mois de mai via le site sont 40% plus nombreuses que celles de mai 2019, preuve que les projets immobiliers se poursuivent* ». Suite aux deux mois de confinement, bon nombre de clients réfléchissent à de nouveaux critères prioritaires. « *Ils sont 26% à rechercher un extérieur (balcon, terrasse ou jardin), traduction de la tendance forte du déconfinement, un besoin de « confort » après deux mois de confinement en couple ou en famille* ».

Les banques, véritables arbitres de la reprise ?

Les signes d'une plus grande sélectivité des banques sont déjà là. Leur rôle est primordial sur la pérennité de la reprise d'après les différents experts du secteur. A fin mai 2020, 30 % des dossiers refusés sont ceux d'investisseurs, contre 26 % en 2019, détaille le courtier en ligne dans son étude. Ce sont des investisseurs qui ont déjà une résidence principale, leur taux d'endettement dépasse donc les 33% actuellement appliqués strictement.

VOS CONSEILLERS IMMOBILIERS

Pierre TOUGERON - Julien MICHEL